

Les Echos Carmagnols

Bulletin municipal de liaison des mois de juillet/août2020

Chers habitants et sympathisants de Caramany, à l'aide de ce bulletin, l'équipe municipale vous souhaite une très bonne reprise d'activités pour cette rentrée automnale. Cet été aura été marqué par bon nombre d'activités très positives pour le village. Soulignons la réussite et le succès de nos commerces du centre bourg : Le « Café Carton » avec son snack et ses nombreuses animations culturelles, « l'Auberge du Grand Rocher » avec sa réouverture, la qualité de son accueil et de sa cuisine, et le « Camping du Lac » avec son taux de remplissage et ses nouveaux aménagements dont un coin épicerie de première nécessité, sans oublier l'activité toujours importante de la « cave coopérative ». Merci à tous ces professionnels qui contribuent à la vie et au renom de Caramany.

Le côté le plus délicat aura été la gestion complexe des abords du « Plan d'Eau de Caramany » : Camping et feux sauvages, zones insalubres, incivilités diverses, saccages de cultures, vol de matériel agricole, ... Vous avez été plusieurs à nous saisir de ces méfaits. Sachez que l'équipe municipale oeuvre à résoudre ces problèmes très inquiétants pour le bon développement de cette zone nautique aux multiples attraits.

LA VIE DE LA MAIRIE

29 juin : Réunion Cave coopérative. Echange Mairie/Cave.

1 juillet : St Paul. Conseil Communautaire n°4. Com.Com Agly-Fenouillèdes.

3 juillet : Réouverture de l'Auberge du Grand Rocher par François et Lucille nouveaux gérants de ces locaux municipaux.

Achat de bacs pour les jardins partagés destinés aux enfants (au dessus de la poste).

6 juillet : Assemblée Générale à Trilla de l'Association des quatre communes riveraines du Lac sur l'Agly. La présidence est tenue par Trilla, les vices présidences par les Maires d'Ansignan, Caramany et Cassagne, le secrétariat par Cassagne, et la trésorerie par Caramany. Le rôle de cette association sera de proposer et d'imaginer des animations autour de la future Base Nautique.

9 juillet : St Paul. Conseil Communautaire n° 5.

13 juillet : Mairie. Rendez-vous Gendarmerie de Latour. Demande d'aide pour le Lac.

10 juillet : Conseil Municipal, étude et vote du budget primitif de la commune.

14 juillet : Défilé restreint (covid) et dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

18 juillet : Mise en place de gabions destinés à sécuriser la terrasse du bar sur la place.

20 juillet : Perpignan : présence consultative des quatre Maires des communes riveraines du Lac pour la sélection de trois projets d'architecte pour la Base Nautique.

21 juillet : Trilla : SITV syndicat en charge des relais de télévision en Fenouillèdes. Présidence Trilla. Avec l'arrivée de nouvelles technologies dans nos villages (fibre, ...) ce syndicat est amené à disparaître d'ici 3 ans environ.

22 juillet : Ansignan. Travail de l'Association des quatre communes du Lac sur l'Agly.

23 juillet : Maury : Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly.

25 juillet : Perpignan. Election du représentant 66 à l'association Des Maires de France : Mr E.Jorda. Maire de Ste Marie

Présence suite à une invitation cordiale de la Cave Coopérative, du Maire et de son premier adjoint à la soirée « Vins et Fromages ».

6 août : Rencontre en Mairie de Mrs SIRE et JACQUET (Conseil Départemental) sur nos problèmes actuels de gestion des abords du Lac. Discussion sur les équipements nécessaires à la future Base Nautique.

10 août : Pézilla la Rivière : Réunion SIOCCAT. Syndicat Intercommunal pour la Promotion des Langues : Occitan et Catalan.

12 août : Réunion en Mairie avec Mme BRAUN déléguée au tourisme pour la Com.Com : Infrastructure d'accueil touristique (gîtes, chambres d'hôtes, etc) et visions de développement.

13 août : Aide précieuse de William et de Placide pour le montage et démontage d'une scène sur la place de la Mairie - Spectacle de 4 étudiants en Théâtre.

Semaine du 17 août : Pose, de rochers interdisant certains accès aux camping-cars autour du Lac, de nombreuses affiches de l'arrêté municipal interdisant le camping sauvage et d'affiches interdisant l'allumage de feux. Demande par la municipalité, de l'intervention de la gendarmerie, suite à des comportements dangereux nocturnes autour du Lac.

28 août : Accueil d'un concert de grande qualité à l'église de Caramany, de l'Association Arpèges en Fenouillèdes : Beethoven/Brahms (une soixantaine d'entrées).

31 Août : Envoi à Monsieur le sous.Préfet de Prades d'un dossier photos et d'un courrier destinés à nous aider à enrayer les problèmes d'incivilités rencontrés autour du Lac.

1 septembre : Rentrée des classes avec un effectif de 17 élèves.

LA VIE CITOYENNE.

Fin juin/début juillet : Restauration gracieuse par David (menuisier du village) de deux fenêtres et des bancs de l'église.

Courant été : Désherbage bénévole de J.L Badia du cimetière.

Débroussaillage bénévole (Ph. Foussat) et des agents communaux de l'aire de pique nique du Belvédère. Une réflexion sera menée courant de l'année par le Conseil Municipal sur la mise en valeur et l'exploitation de ce magnifique site.

Réalisation par nos agents communaux d'une nouvelle rampe d'accès au ruisseau (Rec) destinée à un nettoyage plus efficace de ce lieu.

Implication du Café Carton dans l'animation culturelle du village avec une programmation éclectique de 7 spectacles sur la place. Musiques actuelles, chansons françaises, théâtre. (4 concerts sont déjà programmés pour le mois de septembre).

3 septembre : Salle C.Caillens. Début d'un atelier informatique.

OUVERTURES ET HORAIRES.

Café Carton : Retour aux horaires d'hiver : Fermeture Dimanche soir, lundi et mercredi.

Ouverture 7h45-14h, 17h30-21h, les week-ends 10h.

Auberge du Grand Rocher : Fermée Lundi midi et Mardi toute la journée

Camping du Lac : Ouvert toute l'année. Epicerie et dépôt de pain : tous les jours de la semaine sauf lundi. 7h30 13h00. 15h-20h.

Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h30

Bibliothèque municipale : Ouverture jeudi 9h30-11h00.

COVID 19 : Suite au classement de notre département en zone rouge depuis le 08/09, nous rappelons que le port du masque est obligatoire dans tous les lieux fermés accueillant du public et les marchés de plein air.

L'équipe municipale vous souhaite une très bonne lecture et vous donne rendez-vous le mois prochain pour de nouvelles infos.